

### Premier camp suisse de composition de chansons pour le Concours Eurovision de la chanson

Ces derniers jours, des compositions pour le Concours Eurovision de la chanson ont vu le jour dans les Powerplay Studios de Maur. Dans le cadre d'un camp, des auteurs, compositeurs et producteurs renommés venant de Suisse et de l'étranger ont écrit des oeuvres musicales pour le plus célèbre concours musical d'Europe. C'est la première fois dans notre pays qu'un camp de composition de ce genre a lieu pour le compte du Concours Eurovision de la Chanson (CEC). Le camp a été soutenu par SUISA, la coopérative des compositeurs, paroliers et éditeurs de musique en Suisse et au Liechtenstein.

Zurich, le 30 août 2017 – Du 23 au 25 août, les célèbres Powerplay Studios de Maur, dans la région zurichoise, se sont consacrés au CEC. Des auteurs-compositeurs et producteurs venant de Suisse et de l'étranger ont uni leurs forces au profit du concours musical international. Au total, 25 professionnels de la musique ont participé au camp de composition, qui a duré trois jours. Les 13 auteurs suisses étaient originaires des cantons du Tessin, de Berne, de Bâle-Ville et Bâle-Campagne, de Lucerne, de Schwytz, du Valais, de Neuchâtel et de Zurich. Ils ont travaillé en collaboration avec des auteurs provenant de Belgique, de Finlande, du Canada, de Hollande, d'Israël, de Suède, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

C'est la première fois en Suisse qu'un camp de composition de ce genre a lieu pour le compte du CEC. Le camp a été organisé par SUISA en collaboration avec Pele Loriani Productions ([www.peloloriano.com](http://www.peloloriano.com)). Pele Loriani est compositeur, producteur, directeur musical et membre de SUISA depuis 1996. SUISA est la coopérative des auteurs et des éditeurs de musique en Suisse et au Liechtenstein.

#### Des chansons pour la contribution suisse au CEC

Au cours de ces trois jours, les 25 artistes, répartis en équipes de trois à cinq personnes, ont composé 18 morceaux au total et ont enregistré autant de démos. L'objectif premier était de créer des chansons pour la contribution suisse au CEC. Toutes les oeuvres qui ont été créées durant le camp seront vraisemblablement présentées à la présélection suisse.

Les chansons pour la contribution suisse au CEC 2018 pourront être soumises à la SSR du 1<sup>er</sup> au 22 septembre 2017. Un jury composé de 20 personnes choisira ensuite six chansons pour le show de sélection suisse qui aura lieu le 4 février 2018. La finale du 63<sup>e</sup> Concours Eurovision de la chanson se déroulera le 12 mai 2018 dans la capitale portugaise, Lisbonne.

#### Plus d'informations:

Pour les médias francophones:

**Nicolas Pont**

Service juridique SUISA

Tél. +41 21 614 32 26

E-mail: [nicolas.pont@suisa.ch](mailto:nicolas.pont@suisa.ch)

pour des médias germanophones:

**Giorgio Tebaldi**

Responsable communication SUISA

Tél. +41 44 485 65 03

E-mail: [giorgio.tebaldi@suisa.ch](mailto:giorgio.tebaldi@suisa.ch)

### **A propos de SUISA**

SUISA est la coopérative des compositeurs, auteurs et éditeurs de musique en Suisse et au Liechtenstein. Parmi les quelque 36 000 membres, elle compte des créateurs de musique issus de tous les domaines. En Suisse et au Liechtenstein, SUISA représente un répertoire musical mondial correspondant à deux millions d'auteurs. Elle octroie des licences pour l'utilisation de ce répertoire mondial à plus de 90 000 clients. En 2017, SUISA a fondé, en collaboration avec l'organisation musicale américaine SESAC, la joint-venture Mint Digital Services. L'entreprise est responsable de la facturation et de l'administration au niveau international des licences de musique de SESAC, de sa filiale The Harry Fox Agency et de SUISA avec les fournisseurs en ligne. Elle offre également ses services à des maisons d'édition.

Forte de quelque 200 collaborateurs travaillant sur les sites de Zurich, Lausanne et Lugano, la coopérative génère un chiffre d'affaires de plus de 154 millions de francs. En tant qu'organisation à but non lucratif, SUISA répartit les recettes des licences, après déduction des frais administratifs, entre les différents auteurs et éditeurs de musique. [www.suisa.ch](http://www.suisa.ch)